



COMMUNIQUE DE PRESSE

LYON, LE 11 JUIN 2020

Le Cluster Lumière renouvelle partiellement son Conseil d'Administration et réélit à l'unanimité son Bureau, présidé par Philippe Badaroux, pour « concrétiser des projets ambitieux »

Ce jeudi 11 juin 2020, l'Assemblée Générale du Cluster Lumière a procédé au renouvellement partiel du Conseil d'Administration ; celui-ci a ensuite renouvelé sa confiance à son président, Philippe Badaroux, ainsi qu'aux membres du Bureau. Président du Cluster Lumière depuis mai 2016, Philippe Badaroux a été réélu à l'unanimité des votants, comme cela avait déjà le cas en 2018.

« La crise générée par l'épidémie Covid-19 nous impose d'identifier les nouvelles attentes de nos adhérents et de mettre en place de nouveaux services pour y répondre, mais aussi de nouvelles façons de travailler afin de continuer à développer les nouveaux usages de la lumière. Ce nouveau mandat confié au Bureau va aussi nous permettre de mener à terme les deux projets structurants que sont Lumen, la Cité de la lumière, et le Campus Lumière », a déclaré Philippe Badaroux.

Mener à terme les projets structurants

Campus Lumière

Le Campus Lumière - Campus des métiers et des qualifications « Lumière intelligente et solutions d'éclairage durables » - a été lancé en 2017 avec différents partenaires de l'Education nationale.

Le projet vise à former aux nouvelles lumières les collaborateurs dont les entreprises auront besoin pour développer leur activité. Les Campus des métiers et des qualifications sont en effet destinés à créer des synergies entre les acteurs économiques d'un territoire afin de former les jeunes aux métiers de demain et de faciliter leur intégration dans le monde professionnel.

Le Campus Lumière met en synergie un réseau d'organismes de formation (lycées, centres de formation d'apprentis, établissements d'enseignement supérieur), assurant des formations dans le domaine du génie électrique et numérique s'est constitué autour d'entreprises membres du Cluster Lumière. Labellisé par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Campus Lumière est soutenu par l'Académie de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'est porté candidat au Programme Investissement d'Avenir (PIA) "Campus des métiers", doté de 80 millions d'euros de financement et destiné à soutenir en France une première vague de 20 à 30 projets. La finalité de ce PIA sera d'élargir l'offre de formations à de nouveaux métiers pour lesquels la lumière intelligente est devenu un différenciateur majeur.

Lumen, Cité de la Lumière

Le bâtiment Lumen, dont la première pierre a été posée le 16 mai 2019 à Lyon Confluence, a été conçu et géré par le Groupe Cardinal à l'initiative du Cluster Lumière. Lumen, La Cité de la Lumière réunira en première mondiale sur un même lieu, l'innovation, la formation et le monde économique autour de la lumière. Ce sera à la fois un lieu de vie éclairé dans la ville, un *living lab* créatif propice aux rencontres et au partage, et un hub dans lequel co-opèrent et co-construisent les acteurs innovants à la recherche de nouveaux usages, dans le domaine presque infini de la lumière. Lumen,



Bâtiment emblématique connecté, lieu d'expérimentation et de rencontres, Lumen, la Cité de la lumière, jouera naturellement le rôle de vitrine régionale, nationale et internationale.

Actuellement en phase de construction, le bâtiment de 5 500 m² ouvrira ses portes fin 2021 à Lyon Confluence. Il pourra accueillir jusqu'à 600 personnes sur ses huit étages. Ce *hub* de la Lumière en France fera rayonner l'excellence française et européenne de la recherche, de la formation et de l'industrie, pour la création de nouvelles lumières, pérennes comme événementielles.

D'ores et déjà, un acteur important de la recherche en lumière, l'ENTPE, chef de file d'un consortium de laboratoires, a annoncé en février sa décision de s'y implanter pour installer et partager des équipements d'avant-garde.

« Penser la lumière à partir de l'usage »

« *Penser la lumière à partir de l'usage* » est le leitmotiv de Philippe Badaroux. Au-delà de l'aboutissement des projets structurants, le président réélu souhaite poursuivre un véritable travail de fond « *faire rayonner la lumière, créer une culture lumière, la considérer comme un outil qui aujourd'hui fait bien plus qu'éclairer en permettant aussi d'influer sur nos comportements.* » A très court terme, on verra par exemple le Cluster Lumière lancer un groupe de travail autour des UV-C, lumière ultraviolette dont les propriétés bactéricides et virucides viennent d'être soulignées lors de l'épidémie de la Covid-19.

Le Cluster Lumière co-organisera également les « Rencontres Lumière et Végétal », en partenariat avec Végépolys Valley et RED, le 24 novembre à Nantes.

La crise actuelle a été mise à profit par le Cluster Lumière pour développer un programme renforcé de webinaires et de web-conférences. Les prochains webinaires porteront sur l'éblouissement (15 juin) ainsi que sur les protocoles et réseaux de communication dans l'éclairage public (23 juin, 30 juin, 7 juillet). L'organisation régulière de ces événements dématérialisés permet au Cluster Lumière d'attirer une large audience (50 participants en moyenne à chaque webinaire), diversifiée dans ses activités et dans sa localisation géographique, sur l'ensemble du territoire national (incluant l'outremer) comme à l'international.

Poursuivre une action internationale et européenne, même en 2020

Malgré le contexte difficile et la suppression de grands événements internationaux, le Cluster Lumière va continuer à accompagner ses adhérents à l'international, avec notamment une participation en stand collectif au salon Smart City de Barcelone, du 17 au 19 novembre.

Par ailleurs, le Cluster confirme sa participation à des projets européens, en se montrant particulièrement actif au sein de l'alliance ELCA ([European Lighting Cluster Alliance](#)). ELCA est notamment le coordinateur du projet COSME Brilliant! lancé en février 2020 pour une durée de deux ans, et dont le Cluster Lumière est l'un des partenaires. Ce programme tire le constat de l'importance des changements survenus dans l'éclairage ces dernières années, offrant de nouvelles opportunités de marché pour l'industrie européenne de l'éclairage, du meuble et de la construction. Les clusters doivent être en première ligne pour aider leurs entreprises à saisir les opportunités commerciales et à devenir compétitives sur le marché mondial. Ces défis nécessitent des personnes qualifiées et adaptables, capables de conduire et de soutenir le changement. L'objectif est donc d'aider les



clusters à renforcer leurs services à valeur ajoutée et à adopter une gouvernance et un management efficaces.

Composition du nouveau Bureau et du nouveau Conseil d'Administration

Conseil d'Administration

- Collège Recherche et Formation :
Luc Delattre (ENTPE, membre fondateur)
Christophe Martinsons (CSTB)
Geneviève Chadeyron (SIGMA)
- Collège Fabricants :
Eric Mora (SIGNIFY, membre fondateur)
Taisei Miura (BH Technologies)
Christophe Quatrini (Chavet Digital Media)
Guillaumette Lecante (SGAME)
Fabrice Futin (Targetti)
- Collège Prescripteurs & Utilisateurs :
Florent Vandestoke (SONEPAR, membre fondateur)
Christophe Battestini (CITEOS)
Bruno Révillon (ENGIE INEO)
Christophe Marty (INGELUX)
Joël Thomé (PISEO)
Jean-Frédéric Soria (SORIA BET)
- Collège Institutions & Partenaires :
Pascal Nief (CCI Lyon Métropole, membre fondateur)
Marie-Pierre Alexandre (Association Française de l'Éclairage)
Jean-Marie Croué (GIL)
Thierry Marsick (Ville de Lyon)

En italique : administrateurs réélus ou élus le 11 juin 2020.

Bureau

- Philippe Badaroux, président (BH Technologies)
- Luc Delattre, vice-président Innovation (ENTPE)
- Eric Mora, vice-président Compétitivité (Signify)
- Philippe Raynaud, vice-président Promotion (Arcom)
- Florent Vandestoke, trésorier (SONEPAR)
- Christophe Marty, secrétaire (Ingelux)



A propos du Cluster Lumière

Réseau de compétences de toutes les lumières, le Cluster Lumière a été créé en 2008 pour créer de la valeur en rapprochant innovation technologique, formation et usages. Ses 154 adhérents apportent leurs compétences sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la lumière, de la conception des projets et des produits et services associés, à leur mise en œuvre, leur exploitation et leur maintenance. Le Cluster Lumière s'associe au Campus Lumière pour accompagner la sensibilisation et la formation des jeunes élèves et étudiants à la lumière. Il est par ailleurs l'inspirateur et l'animateur du projet Lumen, la Cité de la Lumière qui verra le jour à Lyon fin 2021.

Le Cluster mène de nombreuses actions visant à rapprocher innovations et usages et à générer des opportunités d'affaires pour ses adhérents.

www.clusterlumiere.com



www.linkedin.com/company/cluster-lumiere



@Clusterlumiere

Contact presse : Jean REMY • Tél. 06 75 91 38 15 • Courriel : j.remy@giesbert-mandin.fr



Philippe Badaroux, président du Cluster Lumière